

Effondrement de la RD 59 : le conseil départemental reconstruit le talus portant la chaussée

Mercredi 23 octobre, Pascal Bioulac, vice-président chargé des routes et des mobilités, s'est rendu sur le chantier de reconstruction de la route départementale 59 entre Romorantin-Lanthenay et Gy-en-Sologne, sur la commune de Pruniers-en-Sologne. Partiellement effondrée suite aux conditions météorologiques exceptionnelles du 22 juin dernier, la chaussée connaît des travaux complexes dont le coût, intégralement supporté par le conseil départemental, est de 565 000 €.



Des dégradations dues aux conditions météorologiques

Fin juin dernier, les pluies diluviennes tombées sur tout le département ont généré, sur la commune de Pruniers-en-Sologne, le débordement du ruisseau de la Bâtarde et la chute d'un poteau électrique, entraînant l'effondrement du talus et de la chaussée de la RD n°59. La sécurité des usagers étant engagée, la route a immédiatement été fermée à la circulation, entraînant la mise en place d'une déviation via les RD724 et RD20 actuellement toujours en service.

« La sécurisation de nos routes est une priorité absolue pour le conseil départemental. Face à l'urgence de la situation, nous avons agi rapidement pour rétablir au plus vite la circulation sur la RD59, axe important qui supporte un trafic de près de 850 véhicules par jour, dont 4,8% de poids lourds. Je tiens à saluer l'engagement et le professionnalisme des équipes mobilisées pour cette opération. Leur dévouement est la clé du succès de ce projet essentiel pour la sécurité de nos concitoyens. » précise Pascal Bioulac, vice-président chargé des routes et des mobilités.

Des travaux complexes

L'objectif de l'opération vise à reconstruire et consolider le talus par la réalisation d'un mur de soutènement en éléments modulaires de béton. La RD59 jouant également un rôle de digue vis-à-vis de l'étang de la Bâtarde, plusieurs échanges et autorisations avec les services de l'État ont été nécessaires avant de commencer les travaux qui comprennent le débroussaillage, la dépose de la glissière métallique, la réalisation d'une semelle en béton, la construction de 150 m² de mur de soutènement en éléments préfabriqués en béton, le remblaiement du talus, la reconstitution du corps de la chaussée, la pose d'un nouveau dispositif de glissière et le marquage au sol.

L'opération, réalisée par l'entreprise [NGE](#), est entièrement financée par le département qui a mobilisé un budget exceptionnel de 565 000 € – coût des études d'exécution compris –, compte tenu de la situation et dans l'intérêt des usagers et riverains.

Incidence sur les travaux de l'épisode pluvieux des 17 et 18 octobre derniers

La réouverture à la circulation, planifiée fin novembre, est susceptible d'être retardée en raison des nouvelles pluies importantes des 17 et 18 octobre derniers qui ont interrompu les travaux en raison du niveau d'eau élevé dans l'étang de Bâtarde représentant un danger pour le chantier. L'entreprise NGE et les services du département mettent toutefois tout en œuvre pour minimiser les effets de cette interruption sur le calendrier prévu.